

NOTE DE PRESENTATION

Le rejet massif des « valeurs » de haine et d'exclusion véhiculées par l'extrême-droite exprimé à l'occasion du second tour des élections présidentielles de 2002 (aussi bien dans la rue que dans les urnes) n'a pas effacé - comme par magie - les raisons qui ont amené nombre de français (en particulier chez les ouvriers, employés et chômeurs) à voter pour celle-ci au printemps 2002.

Aujourd'hui, tous les ingrédients semblent réunis pour que les échéances électorales du printemps prochain se traduisent par une nouvelle poussée électorale du Front national.

Au-delà de raisons plus ou moins ponctuelles (controverse sur le voile islamiste, affirmation de communautarismes, sentiment d'insécurité persistant, chute de popularité du gouvernement, incapacité de la gauche à représenter une véritable alternative, scandales politico-financiers à répétition...), l'accélération actuelle des politiques libérales et sécuritaires trop souvent menées depuis 25 ans dans notre pays - avec le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion qu'elles génèrent - ne fait qu'accroître une désespérance sociale sur laquelle le Front national entend bien prospérer.

A l'heure même où le FN opte pour une nouvelle « stratégie de gouvernement » et essaye d'avancer masqué derrière une façade supposée plus respectable et plus crédible (en particulier à travers la mise en avant de Marine le Pen), sa volonté de tirer profit du contexte actuel l'a conduit à axer en grande partie sa campagne électorale sur le thème de l'insécurité sociale.

Cette stratégie, alors même que le contenu du programme du FN est ultra-libéral et antisocial, ne peut que rappeler plus fortement au mouvement syndical (si besoin était) la responsabilité qui lui incombe de tout mettre en œuvre pour dénoncer cette imposture.

Plus que jamais, nous devons poursuivre notre travail d'explication afin que l'extrême droite ne puisse plus apparaître comme un recours possible pour une partie du monde du travail - alors même que le projet politique qu'elle propose est suicidaire pour celui-ci et l'ensemble de la société.

Dans cette perspective, il avait été décidé, lors du Conseil national de novembre 2003 (à l'issue d'un débat sur l'extrême droite animé par un représentant de Ras l'Front), de la constitution, à l'occasion des échéances électorales de ce printemps, d'un document de synthèse sur le contenu du programme officiel du FN.

C'est ce document qui vous est aujourd'hui proposé.

25 février 2004

**93 Bis rue de Montreuil
75011 Paris**

**Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14**

Email : contact@solidaires.org

PREAMBULE

Fidèle à une stratégie inaugurée à l'occasion des dernières élections présidentielles, le Front national s'efforce depuis plusieurs mois de modifier sa communication dans la perspective d'apparaître plus respectable et plus crédible.

Considérant que le noyau dur de son électorat est désormais stabilisé autour de ses thèmes de prédilection (insécurité, immigration...), il s'agit maintenant pour le FN d'élargir son discours afin de gagner de nouveaux électeurs.

C'est cette volonté tactique qui l'amène aujourd'hui à se présenter comme le champion de la lutte contre l'insécurité sociale.

Formidable escroquerie quand on connaît le programme du FN... programme sur lequel celui-ci se garde bien de communiquer plus que nécessaire... préférant se réfugier dans un discours démagogique bien rodé, adapté aux circonstances (quitte à faire les déclarations les

plus contradictoires), visant à répondre aux « spécificités » de l'auditoire (ainsi, à l'occasion des élections régionales, chaque tête de liste du FN a été priée de choisir un thème de campagne spécifique et porteur électoralement dans sa région).

D'où l'importance de bien connaître - et surtout de faire connaître - la réalité du programme adopté par le Front national lors de son dernier congrès en 2003, afin de pouvoir mieux montrer à celles et ceux qui se seraient tenté(e)s de se réfugier dans ce vote sanction, les dangers que celui-ci représente pour eux-mêmes et pour l'ensemble de la société.

Cette lecture permet non seulement de mettre en lumière les fondements fascistes / populistes qui guident les analyses du Front national, elle démontre aussi combien, dans tous les domaines, ses propositions sont aberrantes et antisociales.

METHODE

Le programme du Front national (187 pages / 300 propositions) est divisé en six sections (identité, souveraineté, sécurité, prospérité, fraternité, liberté). Chacune d'entre elles comprend un certain nombre de

domaines (par ex. : famille, immigration, enseignement et environnement pour la section identité). Chaque domaine est structuré à l'identique : le constat du FN / les perspectives (du FN) / les propositions du

FN. C'est ce plan de construction qui est repris dans le présent document (au sein duquel les commentaires resteront rares... tant les allégations du FN suffisent à s'auto-discréditer).

SOMMAIRE DU PROGRAMME DU FRONT NATIONAL

A. IDENTITE <ul style="list-style-type: none">- Famille- Immigration- Enseignement- Environnement	C. SECURITE <ul style="list-style-type: none">- Justice et police- Défense D. PROSPERITE <ul style="list-style-type: none">- Economie- Fiscalité- Entreprise- Agriculture	E. FRATERNITE <ul style="list-style-type: none">- Emploi- Social- Santé F. LIBERTE <ul style="list-style-type: none">- De la culture- Des citoyens + ANNEXE <ul style="list-style-type: none">- les 300 propositions
---	---	--

A. IDENTITE

Divisée en quatre parties (la famille, l'immigration, l'enseignement, l'environnement), cette première section du programme du Front national reflète la vision sociétale de celui-ci, à savoir : une pensée réactionnaire basée sur l'omniprésence de fondements religieux et sur la négation des différents principes à l'origine de notre pacte républicain. Pour le FN, il existe un « ordre naturel des choses » dont l'homme ne doit pas chercher à s'affranchir. A ce titre, sont vilipendés : les révolutionnaires de 1789, les républicains laïcs, les gauchistes, les mondialistes, les socialistes...

A1. La famille (entendre : « la famille française »)

Le constat : Pour le FN, la famille, comme la nation, est au centre de toutes les attaques des lobbies et des gouvernants à leurs ordres. Fidèle à la théorie du « complot », le FN considère qu'une politique anti-familiale est menée depuis trois décennies dans notre pays, avec pour objectif, inavoué mais délibéré : « la volonté de faire disparaître la France en limitant le nombre de Français à naître, tout en appelant sur notre sol un nombre croissant de ressortissants immigrés ». Par ailleurs, la « culture soixante-huitarde » est accusée d'être à l'origine d'une dérive des mœurs et d'une crise de l'institution familiale - via la maîtrise des naissances, la mise en place de l'IVG, la venue d'enfants hors mariage et le développement du divorce (facteurs de fragilisation sociale), la promotion de « modèles sociétaux régressifs » tel le PACS, etc.

Les principes : Aux yeux du FN, trois principes sont fondamentaux : le caractère sacré de la vie (à ce titre, le fœtus doit être considéré, dès sa conception, comme une personne humaine) ; la famille comme cellule-mère de toute société (« il n'y aura d'avenir pour la France que s'il y a de nombreuses naissances de Français par filiation. La famille assurant non seulement le renouvellement des générations mais la transmission des valeurs, des normes et des traditions de civilisation du peuple auquel appartiennent ses membres ») ; la préférence familiale (à travers un certain nombre de choix fondamentaux, tels : la reconnaissance institutionnelle du droit à la vie, la promotion du modèle familial par son enracinement au cœur de la société française...).

Les principales propositions :

- l'inscription du droit à la vie dans la Constitution (dès sa conception, l'enfant à naître serait donc reconnu et protégé par la loi).
- l'abrogation des lois sur l'avortement (mesure phare... que Marine Le Pen s'efforce de modérer dans le cadre de sa campagne actuelle de communication... mais fondement incontournable dans le programme officiel du FN).
- la mise en œuvre, sur vingt ans, d'un plan de relance de la natalité (« Des enfants pour la France ») et de dispositions civiles, fiscales, sociales visant à redonner toute leur place dans la société aux parents (à condition exclusive bien sûr que ceux-ci soient français, vivent dans un foyer légitime... avec leurs enfants légitimes).
- l'abrogation du PACS (« la loi n'ayant pas à légiférer au profit de lobbies prétendant imposer leurs comportements déviants en modèle social normatif »).
- la constitution d'associations familiales, qui pourraient être déclarées d'utilité publique, serait encouragée (ou comment multiplier et légitimer le rôle de structures traditionalistes et réactionnaires qui actuellement déjà ne cessent de multiplier les actions et les recours en justice au nom de l'ordre moral).
- l'instauration d'un suffrage universel intégral réservé aux seules familles françaises au sein duquel les parents bénéficieraient d'un droit de vote supplémentaire au nom de leur enfant jusqu'à la majorité de celui-ci.
- etc.

A2. L'immigration

Le constat : Pour le FN, l'immigration est la preuve flagrante d'une volonté programmée de faire disparaître la France en tant que nation. Bien au-delà du point spécifique qui lui est consacré, « la question » de l'immigration est omniprésente dans l'ensemble de son programme. Loin de limiter ses attaques à la seule immigration irrégulière, c'est l'étranger en général qui est mis au pilori par le FN. L'immigration n'est décrite que comme une source d'insécurité. Le regroupement familial est assimilé à « l'installation de colonies de peuplement dans notre pays ». L'immigration est considérée, non seulement comme une menace pour la prospérité de la France, mais comme « une menace mortelle » pour son identité, « une menace mortelle » pour sa souveraineté et « une menace mortelle » pour la paix civile.

Les principes : Au yeux du FN, « l'identité est, à la Nation, ce que la personnalité est à l'individu ». A ce titre, le refus de la société multiculturelle doit constituer, au nom de l'identité de la France, le combat fondamental du Front national. Pour lui, l'histoire de l'humanité et l'observation des peuplements de la planète confirment une même loi : « partout où cohabitent des peuples de race, de langue, de culture ou de religion radicalement différentes, l'assimilation se relève impossible et des conflits surviennent, tôt ou tard ». « Pour que la France reste la France, les Français doivent rester maîtres chez eux ». Dès lors, « dans la relation à l'étranger, le principe de la préférence nationale - le Français jouit en France de privilèges auxquels l'étranger ne peut accéder - doit prévaloir ». Pour le FN, cette notion est d'autant plus légitime que « la France ne doit rien aux immigrés qui sont venus sur son sol. Même ceux qui sont légalement sur son territoire, le sont parce qu'ils y ont trouvé leur intérêt, et ceux qui viennent de pays qui ont souhaité cesser d'être sous souveraineté française et devenir indépendants, doivent en assurer les responsabilités ». Bon seigneur, le FN précise cependant que « ces populations seront aidées sur place après leur retour, fidèle à sa vocation la France française respecte les nations et civilise les hommes ».

Les principales propositions :

- l'immigration légale sera totalement interdite en France et les dispositions sur le regroupement familial seront abrogées (celui-ci devant se faire dans le pays d'origine).
- tout immigré clandestin sera expulsé et renvoyé dans son pays d'origine (il ne pourra prétendre à aucune aide pécuniaire ou allocation de secours).
- la filiation sera réaffirmée comme base du code de la nationalité et de la citoyenneté, et le droit de vote ne sera accordé qu'aux citoyens français.
- la naturalisation à raison du mariage ne sera plus automatique, le conjoint étranger sera soumis à une procédure « normale » de naturalisation, celle-ci passant par une vérification de l'assimilation du candidat (c'est à dire par l'acquisition démontrée des « valeurs spirituelles, des mœurs, de la langue et des usages qui fondent la civilisation française » - cette naturalisation ne sera définitive qu'à l'expiration d'une période probatoire).
- la déchéance de la nationalité sera appliquée en cas de certains délits ou crimes (mesure appliquée sous le régime de Vichy).
- en cas d'embauche, une législation donnera la priorité d'emploi aux Français. En cas de licenciements, les salariés français seront prioritairement maintenus dans leur emploi.
- pour donner un caractère concret au principe de préférence nationale en matière d'emploi et « pour faire payer aux employeurs les sommes induites par l'immigration (logements, écoles, retour) », il sera créée une contribution patronale assise sur le salaire versé aux étrangers.
- les cartes de séjour de dix ans seront remplacées par des cartes d'un an non renouvelables automatiquement. Les chômeurs étrangers arrivant en fin de droits verront leur carte de séjour caduque et seront « invités » à retourner dans leur pays d'origine.
- « les ghettos ethniques des cités et banlieues seront démantelés » via la réhabilitation des logements sociaux et leur attribution aux Français (Français qui, plus largement, bénéficieront de la priorité dans l'attribution de tout logement social).
- les allocations familiales seront exclusivement réservées aux familles françaises.
- etc.

A3. L'enseignement

Le constat : Pour le FN, notre pays connaît un désastre scolaire dantesque qui s'inscrit dans un processus programmé et mûrement réfléchi de destruction des intelligences et de l'identité française. Le ministère de l'éducation nationale serait « au service d'un projet totalitaire de manipulation psychologique et mentale des enfants ». Nous serions face à « un projet pédagogique subversif (que l'UNESCO promeut désormais dans le monde entier) reposant sur le postulat qu'il n'y a pas de nature humaine stable et définie ». Pour le FN il n'y a pas de pire injustice sociale que de vouloir traiter tous les enfants de la même façon . « L'école citoyenne » est accusée d'avoir tourné le dos à la reconnaissance du mérite. Le fer de lance de cette subversion serait, outre des syndicats politisés, l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) « temple d'une pédagogie qui a fait des millions de sacrifiés sur le front de l'inculture ».

Les principes : Aux yeux du FN, « l'objet de l'enseignement est la connaissance de la Vérité, comme le but de l'éducation est la pratique du Bien ». L'école doit donc « coopérer avec les parents pour que les enfants assimilent les valeurs du Beau, du Bien et du Vrai ». L'école doit être fondée sur l'émulation et le mérite, l'effort et le talent doivent être récompensés. La sélection des meilleurs doit permettre de former une élite nationale. « Les établissements d'enseignement supérieur doivent avoir la liberté de sélectionner leurs élèves, de choisir leurs professeurs et de définir leurs programmes d'enseignement ; grâce à cette dynamique d'émulation, ils contribueront au rayonnement de la France. »

Les principales propositions :

- la carte scolaire sera abrogée et l'égalité de traitement entre enseignement public et privé instaurée.
- les programmes et contenus d'enseignements, comme l'histoire ou la philosophie, seront revus pour donner « une vision respectueuse des faits ».
- les tentatives d'endoctrinement ou de manipulations idéologiques des élèves par des enseignants seront sévèrement sanctionnées. Les agents publics auteurs de tels manquements seront révoqués.
- toute réunion à caractère politique ou manifestation de prosélytisme dans les établissements sera interdite.
- la Loi de 1998 relative à « l'obligation scolaire » sera abrogée et la mixité ne sera plus obligatoire.
- l'INRP, Institut national de la recherche pédagogique (« organisme public parasite et irresponsable ») sera supprimé.
- chaque établissement d'enseignement public sera doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et pédagogique.
- le déroulement de la carrière des enseignants se fera au mérite, les manquements à la déontologie ou à la neutralité professionnelle, les insuffisances et l'absentéisme seront sanctionnés.
- l'hymne national, comme le respect du drapeau, seront appris dans les classes primaires et les enfants participeront aux cérémonies patriotiques nationales.
- à l'école primaire publique, tous les jeunes français recevront une formation poussée en instruction civique et des cours de morale élémentaire.
- l'histoire et la géographie privilégieront la France et son entité « en mettant l'accent sur les pages glorieuses de notre passé ».
- dans l'enseignement primaire et secondaire, le principe de préférence nationale sera la règle : aucun enseignant ne pourra y exercer, s'il n'est pas de nationalité française.
- les ZEP (zones d'éducation prioritaire) « véritable racisme d'état », seront supprimées.
- les forces de l'ordre pourront pénétrer dans les établissements scolaires sur simple réquisition des chefs d'établissement ou des autorités locales.
- l'éducation physique et « le sport de base » (athlétisme, gymnastique, natation) prépareront les élèves aux épreuves physiques du baccalauréat. Les autres sports ne pourront être pratiqués que dans le cadre « d'une union nationale du sport scolaire ».
- etc.

A4. L'environnement

Le constat : Pour le FN, les questions environnementales et l'écologie ont été récupérés et dénaturés par la gauche et l'extrême-gauche. Les Verts sont accusés d'avoir perverti ces idéaux « en y mêlant le tiers-mondialisme, une culpabilisation de l'Occident, un planétarisme appelant aux brassages des populations en totale contradiction avec le respect des légitimes diversités humaines, et un catastrophisme s'appuyant sur l'analyse discutable de phénomènes comme « l'effet de serre » pour imposer des solutions mondialistes, négation de notre civilisation et de notre identité ». Tout est critiquable pour le FN dans la société moderne : l'urbanisation, les villes et leurs périphéries, le remembrement à la campagne, la qualité de l'eau (de consommation comme de baignade), les politiques énergétiques et de transports, la gestion des déchets, les filières alimentaires, les nuisances sonores... « Face à toutes ces dérives, il est grand temps de revenir aux principes de l'ordre naturel ». (à l'évidence, bien qu'il essaye de s'en défendre, le FN rejette progrès et modernité, pour mieux fantasmer sur un idyllique « retour à la terre » emprunt d'une nostalgie toute Pétainiste).

Les principes : Au yeux du FN, l'environnement est un élément d'identité et de souveraineté. « Il y a cohérence complète entre la défense de notre identité et celle de notre environnement : nous sommes attachés à notre pays, donc défenseurs du patrimoine naturel dont nous avons hérité. La France s'incarne dans un peuple et dans une civilisation, mais aussi dans un terroir, avec ses paysages, sa faune, sa flore, des sites à préserver et à mettre en valeur. C'est pourquoi les questions environnementales, loin de toute globalisation, doivent être traitées dans le cadre national ». « Le grand combat du XXIème siècle sera la défense de la diversité contre la normalisation du monde. La richesse constituée par cette diversité de produits, de paysages, d'espèces et de peuples, est menacée par le mondialisme et les multinationales ».

Les principales propositions :

- la France dénoncera tout acte diplomatique tendant à réduire sa souveraineté en la matière (exit par ex. le protocole de Kyoto).
- des normes élevées de qualité de vie seront mises en place et serviront de barrières contre « l'invasion de produits venus des pays peu exigeants en matière de protection sociale, sanitaire et environnementale. Il s'agira là d'un protectionnisme généreux ».
- les médias, en particuliers publics, devront faire une plus large place aux débats relatifs à l'environnement. De même pour les établissements scolaires « où l'on est confronté au gaspillage (chauffage, déchets de cantine, papier...), aux pollutions (déchets d'expériences), au mauvais exemple (drogue...), les enseignants seront sensibilisés à ces questions ».
- « une grande politique de la ruralité sera lancée afin de sauvegarder une agriculture paysanne et familiale et redonner vie à nos villages autour de l'église, l'école, le café, l'épicier, grâce au mécénat et à l'interventions des collectivités ».
- il sera mis un terme à la politique des villes nouvelles et « aux méthodes autoritaires » de regroupement de communes.
- une grande politique urbaine et architecturale sera mise en œuvre pour réhabiliter la ville.
- des mesures seront prises en ces occasions pour respecter et mettre en œuvre les principes de préférence nationale et de propriété populaire.
- dans les campagnes et sur le littoral, l'habitat traditionnel correspondant à chaque province sera encouragé et restauré.
- la diffusion dans l'environnement d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sera contrôlée, et leur dissémination interdite.
- des mesures seront prises pour agir contre la souffrance des animaux.
- le monopole d'EDF sur l'électricité sera réexaminé afin de faciliter les initiatives de production indépendante.
- etc.

B. SOUVERAINETE

Divisée en quatre parties (politique étrangère, Europe, institutions, Mer et Outre-Mer), cette seconde section du programme du Front national reflète une vision passéiste et nostalgique d'une France qui n'existe plus (avec ses colonies et son empire) et d'une Europe qui serait source de tous ses malheurs (avec la mise en exergue de citations telle que : « Si la France, cette fille aînée de la civilisation, pouvait être effacée du milieu des nations, l'Europe entière ne comblerait pas le vide qu'y laisserait son absence, et tous les Etats, tôt ou tard, s'engloutiraient dans l'abîme qu'elle aurait ouverte »).

B1. Politique étrangère

Le constat : Pour le FN, la politique étrangère suivie par les gouvernements successifs tout au long du XXème siècle a contribué à l'abaissement de la France et amené celle-ci à abandonner ses amitiés et ses intérêts. En tout lieu, la politique étrangère de la France est condamnable. Ainsi, « alors que nos dirigeants ne cessent de donner aux Français des leçons d'antiracisme, nous avons soutenu l'accession au pouvoir de Nelson Mandela en Afrique du Sud, puis son successeur, qui sont en train de ruiner le pays en provoquant l'exode des blancs » ou encore « en Amérique latine, la France continue à soutenir les régimes marxistes ou crypto-marxistes de Cuba et du Nicaragua, avec comme résultat une contagion idéologique aux Antilles françaises, dont certains milieux réclament désormais ouvertement l'indépendance, notamment en Guadeloupe ». Les raisons de ce déclin sont triple selon le FN : les dirigeants français mènent « la politique du dehors avec les raisons du dehors » (reprise d'une citation de Tocqueville) ; ils ont cessé de croire que la souveraineté française a valeur universelle ; ils ont honte de la France (lui préférant l'alignement sur « la ploutocratie marchande anglo-saxonne »).

Les principes : Aux yeux du FN, la nation doit être au cœur de la politique étrangère. La France, « plus vieille nation du monde après la Chine », incarnant, pour tous les peuples du monde, le principe de la souveraineté et donc de l'indépendance. Le FN entend privilégier dans les relations internationales, les conventions bilatérales entre états souverains aux accords multilatéraux généraux. Les solidarités internationales seraient hiérarchisées et subordonnées aux intérêts réels de la France et déclinés entre : « solidarité de civilisation avec les pays européens ; solidarité linguistique avec nos cousins québécois, wallons ou valdôtains ; solidarité spirituelle avec les Chrétiens du Liban et les peuples victimes de l'oppression communiste ; solidarité occidentale entre pays qui partagent les acquis essentiels de la civilisation européenne et solidarité francophone, notamment vis-à-vis de l'Afrique »).

Les principales propositions :

- le retrait du concours de la France au tribunal pénal de La Haye et à la mise en place de la future Cour pénale internationale (au nom du principe fondamental de souveraineté... par contre le FN proposera l'organisation au niveau international d'un « procès de Nuremberg » du communisme).
- le retrait de la France de l'OTAN et de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) qui en est le « Parlement ».
- le soutien de la France aux différentes communautés d'origine française établies à l'extérieur du territoire national pour les aider à sortir de la zone d'influence anglo-saxonne.
- « une résistance de la France aux manœuvres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande tendant de l'évincer du Pacifique où la souveraineté française n'est pas négociable ».
- un accès limité des Algériens au territoire français conditionné par une libre circulation des harkis entre la France et leur terre natale.
- la mise en œuvre d'une « grande politique franco-africaine » (qui viserait dans les faits à accroître les liens de sujétion entre la France et ces pays, puisque ceux-ci devraient : participer activement à la lutte contre l'immigration clandestine, œuvrer au rapatriement de leurs ressortissants légalement installés en France, favoriser le maintien dans leur pays des intérêts et des ressortissants français, s'engager à ne pas se comporter, dans des décisions propres ou dans des enceintes internationales, de façon hostile envers la France ou ses ressortissants).
- etc.

B2. Europe

Le constat : Pour le FN, la France est en passe de devenir un simple échelon administratif, « un Etat-croupion comme l'Alabama ou le Dakota, noyé dans une vaste Fédération, elle-même à la botte du Nouvel Ordre Mondial ». Pour le FN, l'Europe c'est : « un ordre juridique insensé et totalitaire, la faillite financière, la subversion par la « culture » d'Hollywood, et la fin de la souveraineté politique, de la prospérité économique, de l'indépendance alimentaire, des protections sociales... ».

Les principes : Au yeux du FN, la France doit sortir au plus vite de l'Europe afin de maintenir son indépendance. « La souveraineté est aux nations, ce que la liberté est aux personnes ». Cependant, sachant « que les nations européennes possèdent une même civilisation et ont à faire face à des menaces planétaires identiques », une certaine coopération entre nations européennes pourra exister : « Seules des nations libres, puissantes et souveraines, rendront à la civilisation européenne son éclat dans le monde ». Ainsi, « libérée du carcan européen, la France pourra exploiter ses atouts, mener une grande politique dans les zones en pleine expansion dans lesquelles elle dispose de nombreux points d'appui, négligés depuis quarante ans. En s'émancipant, la France sera de nouveau un exemple pour les autres nations, européennes ou non, comme elle l'avait été à partir du XVIIème siècle ».

Les principales propositions :

- l'ensemble des traités liant la France à l'Union européenne seront dénoncés.
- les législations prévoyant le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires aux élections européennes et municipales seront abrogées.
- la France retrouvera sa pleine compétence de contrôle à l'entrée et à la sortie de son territoire.
- etc.

B3. Institutions

Le constat : Pour le FN, le bilan des vingt dernières années est accablant. Les institutions françaises seraient schizophrènes : « il y a une apparence (celle de la Constitution et des lois) et y a une réalité (celle des factions qui se partagent les prébendes et entendent les garder). Sous la coquille « républicaine », « démocratique », « citoyenne », s'est installée une oligarchie cosmopolite, totalitaire, corrompue ». Tous coupables : le Président de la République (pour avoir reconnu, « dans une déclaration, où l'affabulation se disputait à l'odieux, la culpabilité de notre pays au cours de la seconde guerre mondiale »), le Conseil constitutionnel, la décentralisation, les collectivités publiques, la décentralisation, les médias, le CSA, les obédiences maçonniques, les « dynasties bourgeoises »...

Les principes : Aux yeux du FN, « Les institutions, pour être respectées, doivent se conformer à l'ordre supérieur qui les fonde. Les pouvoirs des responsables de la Cité, la force dont ils peuvent user de manière légitime, ne leur sont confiés que pour autant que ces prérogatives, comme les lois qui en découlent, respectent les données naturelles sur lesquelles reposent la Cité, à savoir : les principes spirituels et moraux qui pacifient les relations entre les hommes, la recherche du Bien commun national, l'épanouissement des sociétés naturelles (famille, profession, collectivité locale)... ».

Les principales propositions :

- le principe de la préférence nationale sera intégré d'une manière claire et indiscutable dans la Constitution et la primauté du droit français sur le droit dérivé européen sera rétabli.
- la durée du mandat présidentiel sera de nouveau fixée à sept ans, le rôle du Conseil constitutionnel limité, l'ENA supprimée, la direction du Budget rattachée au 1^{er} Ministre.
- l'Etat sera recentré sur ses seules compétences régaliennes. Le titre de fonctionnaire sera uniquement réservé aux personnels employés sur des tâches régaliennes. Le statut sera rénové (« pour que les règles qu'il formule tiennent davantage compte de l'intérêt public »).
- tout dépositaire de l'autorité publique devra signaler, sous peine de déchéance, son appartenance à des sociétés, obédiences ou organismes.
- les organismes subventionnés sur fonds publics devront être d'intérêt purement local.
- « une vraie décentralisation, visant à de véritables libertés locales, sera mise en place » et la France sera divisée en une trentaine de provinces.
- etc.

B4. Mer et Outre-Mer

Le constat : Pour le FN, depuis trente ans les gouvernements successifs ont mené à l'égard des départements et territoires d'Outre-Mer (qui représentent un capital géo-stratégique exceptionnel pour la France), une politique qui masque mal leur intention de s'en débarrasser de manière définitive.

Les principes : Aux yeux du FN, la France doit redevenir une puissance maritime et d'Outre-Mer. Pour cela, quatre défis sont à relever. Le défi de la souveraineté (la France doit s'opposer à toute politique visant à remettre en cause ses intérêts nationaux ou l'influence de sa civilisation dans les territoires concernés), de la puissance maritime (la France doit disposer d'une présence permanente à la mer et de capacités d'intervention suffisantes), de l'ordre public (l'autorité de l'Etat doit être restaurée et respectée) et de la prospérité (la préférence nationale doit s'appliquer dans ces territoires).

Les principales propositions :

- doter la Marine nationale d'une forte capacité d'intervention.
- les processus d'indépendance en cours seront stoppés et les accords de Nouméa abrogés (dans ce cadre : « la consistance de nos relations diplomatiques avec certaines puissances proches dépendra du respect qu'elles marqueront à l'égard de notre intégrité territoriale »).
- trois régions françaises décentralisées seront créées (Amérique, océan Indien, océan Pacifique).
- « une préférence française d'outre-mer » sera appliquée en matière familiale, d'emploi, de rémunération...
- etc.

C. SECURITE

Divisée en deux parties (justice et police, défense), cette troisième section du programme du Front national dresse une vision d'Apocalypse de notre société en matière de délinquance, de sécurité, de défense... afin de mieux préconiser, comme seuls remèdes possibles, un certain nombre de mesures aussi répressives que totalitaires.

C1. Justice et police

Le constat : Pour le FN, notre pays serait confronté à un recul de civilisation constitué par une explosion de la délinquance et de la criminalité résultant « d'une politique de désarmement délibérée de la société menée depuis le début des années soixante sous l'influence d'un véritable sida mental : le délinquant serait un malade, la « victime » d'une superstructure socio-économique ». Il s'agit là pour le FN des fruits amers de l'idéologie soixante-huitarde (« il est interdit d'interdire ») – par ailleurs responsable de la ruine de la famille et de l'école. Pour le FN, « l'autorité politique se refuse à fonder la Loi sur ce qui est stable : c'est à dire le Bien ». Pour preuve : « les réformes successives du Code pénal qui ont sorti du champ pénal un grand nombre d'infractions (le racolage ou la mendicité, par exemple), l'abaissement du seuil des peines, la modification de la qualification des délits et des crimes, tout en donnant toujours plus de garanties procédurales au délinquant ». Dès lors, « malade de l'insécurité et malade de sa justice, la France et les Français ne peuvent espérer que dans le Front national pour rompre avec la barbarie et renouer avec la civilisation ».

Les principes : aux yeux du FN, la sécurité est la première des libertés. A ce titre, la sécurité (fondement de la cité) et la justice (source de l'ordre) doivent être les missions premières de l'Etat. « Pour rétablir la sécurité, il faut évidemment œuvrer à la prévention des crimes et des délits. Première des préventions : la morale ». Aussi, convient-il « dans tous les domaines, media compris, de réhabiliter la distinction entre le Bien et le Mal ». Une seule vraie dissuasion : la peine (dont il faudra restaurer la notion). Enfin, « il faut bannir de notre appareil judiciaire et de notre politique pénale la philosophie d'inspiration marxiste selon laquelle un coupable n'est pas responsable puisqu'il ne serait qu'une victime de la société. Cette idéologie débouche sur une irresponsabilité de principe, excuse toute conduite déviante et conduit au pire des totalitarismes, la « barbarie à visage humain ». Sauf cas pathologiques exceptionnels, l'homme est un être libre, responsable de lui-même et de ses actes. S'il commet un crime ou un délit, il doit être puni en conséquence » (...) « Ainsi, la peur pourra-t-elle quitter le camp des honnêtes gens pour retrouver celui des malfaiteurs ».

Les principales propositions :

- les délinquants et criminels étrangers seront expulsés.
- des mesures seront prises pour bannir la « politisation de la magistrature » (« la fonction de magistrat n'étant pas compatible ni avec l'exercice d'un syndicalisme politisé, ni avec l'appartenance à une obédience maçonnique ou sectaire »).
- l'école nationale de la magistrature sera supprimée.
- les notions de peines « promptes, certaines et incompressibles » seront réhabilitées.
- la peine de mort sera rétablie et s'appliquera à un certain nombre de crimes (crimes et trafics internationaux, terrorisme et prise d'otages, meurtres d'enfants, de personnes âgées...).
- les peines de prison infligées aux mineurs s'accompagneront de mesures de resocialisation éducative en milieu fermé et la responsabilité des parents défaillants pourra être mise en cause, y compris par la suppression des prestations familiales ou sociales correspondantes.
- les manifestations publiques d'incitation à la débauche et à la violence (films, publicités, émissions audiovisuelles...) seront poursuivies et sanctionnées.
- un plan-programme de création de 13 000 nouvelles places de prison sera lancé et les quartiers de haute sécurité seront rétablis.
- les règles d'emploi des armes à feu par la police seront assouplies et les campagnes de dénigrement à l'encontre de celle-ci feront systématiquement l'objet de poursuites pénales.
- les contrôles d'identité pourront être effectués dans les lieux publics sans intervention de l'autorité judiciaire et tout refus donnera lieu à des poursuites judiciaires.
- etc.

C2. Défense

Le constat : Pour le FN, la France n'a plus de Défense digne de ce nom et « jamais dans son histoire, sauf peut-être pendant la guerre de Cent Ans, il n'a été aussi gravement porté atteinte aux principes de la Nation et de Défense nationale. Restructurée par des politiciens qui ne croient pas en la France et la dissolvent dans le magma européiste, mise au service du prétendu Nouvel Ordre Mondial, notre armée sert de « bonne à tout faire » à l'intérieur, et de placebo humanitaire à l'étranger ».

Les principes : Aux yeux du FN, il est primordial de maintenir vivant le lien Armée-Nation. Dans ce cadre, « il sera du devoir de l'Etat d'exalter l'amour de la Patrie et la fierté nationale, de faire prendre conscience aux Français de la fragilité de leurs libertés et de leur prospérité et de s'opposer sans faiblesse à toute intention ou action visant à diminuer l'esprit de défense à l'intérieur du pays ». En matière de Défense, il est primordial selon le FN de « ne pas se dérober au principe qui veut que l'on aide ses amis et que l'on combatte ses ennemis » et de définir ses adversaires potentiels d'aujourd'hui et de demain (et ceux-ci sont légions à ses yeux : Etats-Unis, Europe, pays du Sud...).

Les principales propositions :

- la France se retirera de l'Eurocorps et refusera de participer aux opérations de l'OTAN.
- les campagnes de calomnies et d'antimilitarisme feront l'objet de poursuites avec toute la rigueur nécessaire. Par contre, les Français ayant volontairement accepté un temps de service armé verront facilité leur accès à la fonction publique.
- des mesures seront prises pour reconnaître moralement et matériellement toutes les « générations du feu » (Algérie, Indochine, Afrique noire...).
- une Garde nationale sera constituée (avec pour mission, entre autres, de participer au maintien de l'ordre en renfort de la gendarmerie).
- une Défense civile sera organisée en temps de paix (pour mieux passer à ceux de crise ou guerre).
- la France reprendra et intensifiera son programme de simulation d'explosions nucléaires et développera des armes nucléaires miniaturisées, à effets collatéraux réduits ou non.
- une force terrestre d'intervention solide (200 000 hommes opérationnels !) et très entraînée sera créée. Le recrutement féminin sera limité à 5% des effectifs et hors formations combattantes.
- les moyens de renseignement et de surveillance des potentiels étrangers militaires et industriels seront développés.
- etc.

D. PROSPERITE

Divisée en quatre parties (économie, fiscalité, entreprise, agriculture), cette quatrième section du programme du Front national témoigne de la réalité à la fois (ultra) libérale et (néo) protectionniste d'un programme économique aussi contradictoire qu'irréaliste et destructeur pour le salariat.

D1. Economie

Le constat : Pour le FN, l'économie française est face à un dilemme : « l'étatisme pèse sur elle de manière croissante alors qu'elle est sans relâche soumise à un libre-échangeisme sans frein ». L'économie serait victime d'« une spoliation par l'étatisme » via, entre autres, les budgets publics et les entreprises publiques accusées d'être en position de monopole et d'intervenir dans des buts non économiques ou contraires à l'intérêt général (cette dernière remarque visant plus particulièrement une « politique d'embauche discriminatoire » de la part de certaines entreprises publiques qui « pratiquent un recrutement préférentiellement étranger »). Le niveau des prélèvements obligatoires dans notre pays, en particulier celui des charges sociales, est également très largement dénoncé par le FN. Tout comme le libre-échangeisme : « la prospérité par le commerce international étant le rideau de fumée d'apparence scientifique qui fait avaler le mondialisme, à l'instar du marxisme qui prétend que la lutte des classes est un phénomène historique pour en déduire qu'il faut abolir la propriété privée ». Pour le FN : l'Etat spolie, le libre-échangeisme détruit. Au final, « l'Etat se substitue aux citoyens et aux agents économiques pour dire à leur place ce qui convient. Il restreint les libertés et paralyse les initiatives individuelles. Notre économie devrait courir comme un étalon, mais on la charge comme un âne et on lui ligote les jambes ».

Les principes : Aux yeux du FN, « il n'existe pas d'économie en soi, mais une économie propre à chaque société humaine. Economie qui doit se développer dans le respect de l'intérêt national ». Aussi, la France devra se redonner des frontières économiques et réguler les échanges par un « protectionnisme raisonné » pour mieux produire français. A travers sa politique économique, le FN entend surtout faire reculer « l'étatisme » (pour restaurer un Etat-arbitre) à travers, entre autres, un allègement massif des ponctions fiscales et sociales (via une réforme fiscale), une réduction des dépenses publiques (en prohibant les déficits budgétaires), une mise sur le marché de 40% des actions des entreprises publiques (le reste étant distribué aux familles françaises et aux contribuables). « Effort, liberté, protection... l'économie soumise au principe de réalité concourra à l'indépendance du pays, gage de sa véritable prospérité ».

Les principales propositions :

- une protection économique « permanente, flexible et pragmatique » sera établie aux frontières nationales (les produits étrangers seront surtaxés, des contingents d'importation seront appliqués à certains types de produits ou de biens...).
- des actions de promotion des produits français seront organisées auprès des consommateurs pour qu'ils achètent français.
- la France développera une coopération renouvelée avec le Tiers-monde, en commençant par le monde francophone africain.
- les dépenses publiques et sociales seront réduites de 75 milliards de francs (puisque l'Euro sera abandonné) par an, sur dix ans.
- il sera mis fin à la « subventionnisme » (pour cela, « une amputation annuelle de 10% des crédits publics affectés aux interventions économiques et socio-culturelles – sauf exception justifiée – jusqu'à leur quasi-extinction, sera programmée).
- tout ce qui a trait à des biens ou services « commercialisables » sera remis à la libre-entreprise en utilisant le « capitalisme populaire ».
- les disponibilités budgétaires (fruits de la nouvelle politique économique mise en place) seront consacrées au financement des priorités nationales : la famille, la défense, la sécurité et la justice, la ruralité, le rayonnement de la France dans le monde.
- etc.

D2. Fiscalité

Le constat : Pour le FN, « trente ans de fiscalité-étatisme ont fait de la France un pays socialiste qui s'ignore ». « De l'empilement des taxes à l'instabilité des textes et de l'injustice entre contribuables, à l'arbitraire des décisions, le fiscalisme fait reculer l'Etat de droit et favorise l'économie souterraine : de l'évasion fiscale légale des « hauts-lieux » au travail clandestin des banlieues ». Le FN dénonce tour à tour : un fiscalisme prédateur, un matraquage fiscal, des prélèvements multiples et complexes, une redistribution fiscale illusoire et nocive... pour terminer sur une diatribe contre l'Etat : « Par son interventionnisme, toujours et partout où il en a usé, l'Etat a stérilisé les initiatives, s'est surchargé des fonctionnaires, a augmenté démesurément les dépenses et les impôts, réduit la production, dilapidé de grandes sommes de richesse privée, restreint la liberté individuelle, devenant, de la sorte, un lourd et insupportable ennemi de la Nation, rejeté par nos compatriotes ».

Les principes : Aux yeux du FN, l'Etat n'est qu'accessoirement un agent économique. La prospérité ne peut venir que de l'effort de chacun : « seuls sont acteurs productifs les travailleurs et les entreprises ». Selon lui, il faut que l'Etat revienne à ses seules fonctions régaliennes afin de rétablir un « Etat juste » et restaurer le consentement des citoyens. Cela passe par la mise en place « du juste impôt », via une réforme fiscale « reposant sur le principe de non-confiscation qui trouve sa base dans le droit de propriété ». A cette fin, un « pacte fiscal pour la prospérité française » sera mis en œuvre. « Il faut mettre fin au fiscalisme : il y va de l'indépendance du pays et de la prospérité des Français ».

Les principales propositions :

- un taux maximal des prélèvements obligatoires sera inscrit dans la Constitution.
- en matière d'impôts (au niveau national comme local), le référendum sera utilisé pour prendre les grandes décisions fiscales et mettre un frein aux excès financiers des exécutifs locaux.
- l'impôt sur le revenu sera progressivement supprimé.
- les successions en ligne directe au sein de la famille seront totalement exonérées de droits.
- l'épargne populaire sera totalement exonérée de fiscalité et de cotisations sociales.
- la CSG et la CRDS seront progressivement supprimées.
- un quotient familial pour les cotisations sociales de prévoyance retraite sera instauré.
- le taux de l'impôt sur les sociétés sera ramené à 10% du bénéfice des entreprises.
- l'impôt de solidarité sur la fortune sera supprimé au profit d'une taxation des mouvements spéculatifs de capitaux.
- le principe de la spécialisation d'un impôt par collectivité locale sera adopté, le nombre de niveaux ramené à deux (communes et provinces) et les possibilités d'emprunt strictement encadrées.
- etc.

D3. Entreprise

Le constat : Pour le FN, la « mortalité » des entreprises françaises est excessive : beaucoup se créent mais ne parviennent pas à survivre. Le principal fautif serait « l'étatisme » français (avec l'appareil fiscal et réglementaire qu'il a secrété) qui considère l'entreprise « comme un distributeur automatique d'emplois, de salaires et d'impôts... prenant son pourcentage des bénéficiaires mais aux abonnés absents dans les difficultés ». L'hostilité que rencontrerait la libre-entreprise dans notre pays est décrite par le FN à travers les « sept plaies de l'entrepreneur » : un manque de fonds propres, un matraquage fiscal, un enseignement hostile au métier, une instabilité réglementaire et fiscale, des incertitudes de change dues à la spéculation monétaire, un libre-échange nuisible à la vraie concurrence, une alliance étatisme et mondialisme contre l'entrepreneur.

Les principes : Aux yeux du FN, « là où est l'entreprise libre, là est la vraie richesse ». Pour lui, l'entreprise libre, c'est l'entreprise familiale (« la seule structure élémentaire autour de laquelle puisse s'organiser d'une manière solide et durable la résistance à la marée montante du mondialisme. C'est la synergie famille-entreprise qui peut stabiliser l'équilibre de la société française »). Pour le FN, le retour de la prospérité passe prioritairement par des petites et moyennes entreprises françaises « qui doivent faire l'objet d'une attention constante et sans faille : pour cela il faut recourir non à l'action

publique accrue mais à la libération du fardeau étatique ». Pierre angulaire de son projet : l'institution d'une forme sociale nouvelle, la Société de personnes à qualification reconnue (SPQR), structure juridique « d'entreprise à taille humaine ». Il s'agira d'une société de personnes (le contraire d'anonyme) structurée autour d'un nom et d'une qualification précise correspondant à une spécialité, à une compétence, à un produit... « commode et souple pour les chefs d'entreprise, attractive pour les apporteurs personnels de capitaux, le chef d'entreprise, lui-même, sa famille, ses proches, et d'éventuels apports extérieurs, tout en offrant les meilleures garanties aux tiers ». (autrement dit : pour lutter contre le grand capital... le FN propose le petit et le moyen capital).

Les principales propositions :

- des SPQR (cf. les principes) seront mises en place.
- une réforme des procédures en cas de difficultés de l'entreprise sera mise en œuvre.
- la concurrence interne sera développée en refusant les abus de position dominante.
- les privilèges fiscaux des coopératives seront supprimés.
- il sera mis fin à l'extension de la grande distribution.
- il sera procédé à un « assainissement » de la publicité, afin de respecter des critères esthétiques, de moralité publique et d'honnêteté commerciale.
- etc.

D4. Agriculture

Le constat : Pour le FN, l'agriculture française se retrouve aujourd'hui de manière délibérée dans une situation de mort programmée. Situation qui traduit l'hostilité que rencontre le modèle de civilisation qu'elle constitue. « L'agriculture made in Bruxelles » est considérée par le FN comme « une machine devenue folle, au seul service d'intérêts ploutocratiques anonymes ». « L'agriculture moderne, dans le cadre euromondialiste, viole le bon sens et détruit la nature, elle est devenue industrielle, artificielle, antinaturelle... elle est devenue une machine de mort, pour les paysans, pour les consommateurs, pour la France ».

Les principes : Aux yeux du FN, il faut, pour sauver l'agriculture française, sortir de l'Europe de Bruxelles et viser à un triple retour au réel : une agriculture française prospère, nourricière et indépendante. La terre doit faire vivre décemment tous les paysans et nourrir sainement tous les Français (via la promotion d'une agriculture authentiquement biologique en plaine et une agriculture extensive en milieu sylvo-pastoral). De plus, « une grande Nation, comme la France, se doit d'assurer elle-même l'alimentation de ses habitants en ne recourant qu'avec parcimonie à des approvisionnements extérieurs. L'autosuffisance alimentaire est un gage d'indépendance et de sécurité, essentielles dans un monde incertain et dangereux ». Par ailleurs, « le monde rural et la vie rurale sont aussi indispensables à l'équilibre moral de notre pays. Les paysans et le monde rural sont porteurs de valeurs traditionnelles indispensables à la stabilité de notre pays. Un peuple a besoin d'être enraciné dans son sol, et c'est à travers les paysans qu'il peut l'être. Sans eux, la France s'étioLERAIT comme un arbre dont on a coupé les racines ». Dans cette perspective, le FN entend développer la ruralité et restaurer une agriculture nationale prospère et à taille humaine.

Les principales propositions :

- toute liberté sera rendue aux paysans pour se lancer à la conquête de leur propre marché, notamment en conférant de la valeur ajoutée à leurs productions.
- les sociétés de droit public (SAFFER) seront dissoutes et il sera mis fin au remembrement.
- l'enseignement agricole sera confié à la profession, et l'installation des jeunes agriculteurs sera favorisée (baisse des taux de prêt, exonération de charges sociales...).
- des dispositions légales seront prises pour restreindre l'appropriation de la terre par des ressortissants étrangers.
- l'impôt sur le foncier non-bâti sera supprimé et les taxes parafiscales allégées.
- les retraites agricoles seront rattachées et mises à niveau sur celles du régime général.
- l'usage des engrais et des herbicides les plus polluants sera limité, un moratoire sur les OGM sera mis en place, la politique des labels sera intensifiée.
- etc.

E. FRATERNITE

Divisée en trois parties (emploi, social, santé), cette cinquième section du programme du Front national est un mélange démagogique et populiste de propositions (ultra) libérales tout aussi aberrantes économiquement que profondément racistes, antisociales et réactionnaires... La simple lecture des analyses et des mesures proposées démontre combien celles-ci vont à l'extrême contre des intérêts de toutes celles et de tous ceux qu'elles prétendent vouloir défendre. L'application de ces mesures entraînerait la mort de toute idée de solidarité dans notre société, la disparition de toute protection sociale, le retour des femmes aux foyers, une extension définitive de la pauvreté et de l'exclusion à des millions de personnes...

E1. Emploi

Le constat : Pour le FN, l'échec de la lutte contre le chômage dans notre pays depuis 25 ans s'expliquerait par le fait que l'on ait jamais voulu dresser un diagnostic exact et sans complaisance de la nature du chômage. Ceci, afin d'en masquer les causes réelles qui seraient selon le FN : une immigration massive et non contrôlée, le libre-échange, l'inadaptation de la formation professionnelle, le fiscalisme et la bureaucratie. Causes politiques auxquelles il conviendrait d'ajouter les effets conjugués et dévastateurs de la mondialisation et la rentabilisation (« Le capitalisme est à la propriété ce que Caïn est à Abel »), et surtout des 35 heures, considérées comme une « régression sociale » majeure et un facteur essentiel du désastre actuel.

Les principes : Aux yeux du FN, « une politique de l'emploi pour les Français ne peut être comprise et lancée isolément des autres politiques relatives à la famille, à l'immigration, à l'enseignement, à l'Europe, à la fiscalité » (cf. ces différents points). L'éradication du chômage devrait donc obligatoirement passer : par la protection du marché national (restauration de frontières économiques, lutte contre le libre-échange, inversion des flux migratoires...), par le démantèlement de l'étatisme (désengagement de l'Etat, réforme fiscale, diminution des charges sociales, liberté d'entreprise...), par une grande politique nataliste et de la famille (... visant à pousser les femmes à retourner aux foyers), une formation professionnelle rendue aux professionnels, la mise en œuvre de la notion de « propriété du métier » (cf. contrat professionnel d'activités dans les propositions ci-dessous).

Les principales propositions :

- la préférence nationale à l'emploi sera instaurée, et une taxation du travail étranger mise en place.
- la loi Aubry (loi « anti-sociale et anti-économique ») sera abrogée et l'organisation du temps de travail (re)négocié par branches et par entreprises entre partenaires sociaux. « En la matière, l'Etat se bornera à susciter et à abriter ces négociations, tout en assortissant le recours au temps partiel ou au temps choisi d'exonérations de charges sociales ».
- des mesures spécifiques seront prises en faveur des artisans et des commerçants.
- l'apprentissage sera fortement développé, et la gestion de la formation continue entièrement confiée aux organisations professionnelles.
- un « contrat professionnel d'activité » sera créé. « Celui-ci sera passé entre un groupement d'entreprises d'une même activité et d'une même région et un salarié afin d'assurer au salarié une mobilité et une autonomie rendues nécessaires par l'évolution des métiers et les impératifs de l'économie actuelle ».
- tous les freins et les obstacles de nature juridique, fiscale et sociale qui s'opposent au passage aisé entre le statut de salarié et de travailleur indépendant seront supprimés.
- des bureaux d'emploi et de placement par branches (au sein d'une même agence) seront créés localement dans le cadre d'un partenariat Etat-branches d'activité.
- les compétences du Conseil économique et social seront redéfinies et renforcées. « Le monopole de représentation accordé aux centrales syndicales interprofessionnelles (ouvrières et patronales) sera supprimé pour permettre l'émergence de syndicats, réellement libres, regroupés en organisations professionnelles paritaires de branche ».
- etc.

E2. Social

Le constat : Pour le FN, « jamais notre société n'a été en proie à un individualisme aussi brutal alors même que des forces centrifuges s'acharment à détruire le lien social. Nos contemporains sont abandonnés sans défense à l'agression permanente de médias ou de lobbies qui propagent avec une redoutable efficacité la corruption des esprits et des mœurs ». Pour le FN, « l'ordre naturel » a été rompu et désormais nous ne vivons plus en société mais en « dissociété ». « Tous les groupements naturels sont l'objet d'une démolition systématique : la famille (à travers le PACS), la profession (à travers la mondialisation et la « financiarisation »), la Nation (à travers les coups de boutoir de l'immigration, du communautarisme, de l'euromondialisme) ». Au final, « la décomposition avancée de la France, en tant que communauté humaine harmonieuse, a pour principal effet de priver de sa dignité sociale une part croissante de la population française ».

Les principes : Aux yeux du FN, « le développement de l'individu repose sur son appartenance à une cellule familiale, à un environnement professionnel et à la nation ». A ce titre, « c'est à chaque citoyen d'assurer son bien-être par les fruits du travail ». Pour le FN, « la démocratie économique » reste à inventer et salariés et patrons doivent pouvoir se constituer en associations les regroupant par métiers et par professions. « Ainsi, le monde du travail s'affranchira des effets conjoints du capitalisme qui atomise et du socialisme qui collectivise ». « C'est en s'enracinant dans une communauté de travail, à la dimension du pays, que se fonde la politique sociale : elle s'appelle alors la préférence nationale ».

Les principales propositions :

- le salaire direct sera instauré. Pour cela, « les charges sociales, patronales et salariales, devront décroître considérablement de façon à augmenter les revenus directs des salariés, ceux-ci auront alors la liberté d'affecter à des organismes de leur choix le surplus ainsi dégagé sous forme de cotisations complémentaires d'assurance-maladie ou d'assurances-vieillesse, à travers des mutuelles ou régimes spécifiques d'entreprise existants ou à créer ».
- la notion de salaire minimum sera maintenue.
- la participation au capital et l'intéressement au bénéfice, « dans des formules simples », seront systématisées aussi bien dans les grandes entreprises que dans les PME-PMI, grâce à l'abaissement, voire la suppression, des seuils sociaux.
- la priorité d'accès au logement social sera instituée au bénéfice des seuls Français.
- l'épargne-populaire sera encouragée (défiscalisation des livrets d'épargne, augmentation de leurs taux qui ne devront pas être inférieurs à deux fois la croissance ou trois fois l'inflation annuelle, rémunération des dépôts à vue en banque...).
- les régimes de retraite seront harmonisés et diversifiés, et des régimes complémentaires de retraite, de libre choix, créés par métiers, professions, entreprises, branches.
- une caisse autonome d'assurance-vieillesse sera créée pour les ressortissants étrangers.
- l'aide sociale publique sera réservée aux seuls Français.
- un « service national de Fraternité française » sera créé pour assurer l'octroi et le suivi des aides en direction des plus défavorisés. A l'instar de la Croix-rouge, il associera des professionnels, travailleurs sociaux et des bénévoles (volontaires, jeunes ou moins jeunes).
- une « Allocation de solidarité nationale » se substituera au RMI. « Ce nouveau type de contrat social global, personnalisé et familial, périodiquement révisable dans son volume financier et ses objectifs professionnels et sociaux, permettra de vérifier la réinsertion dans le tissu national ».
- une politique de proximité et d'autonomie des personnes handicapées sera développée et la création d'« hameaux d'accueil » permettra aux parents, notamment âgés, de vivre avec un proche handicapé qui vieillit.
- « aucune libéralisation de l'usage de drogues prétendument « douces » ne sera autorisée. Les toxicomanes se verront imposer, sans tergiversation ni retard, une cure de désintoxication dans des établissements de réadaptation spécifiques. »
- etc.

E3. Santé

Le constat : Pour le FN, si la santé est aujourd'hui en péril, c'est avant tout le résultat logique de « la socialisation » de notre système de santé. « Sous l'impulsion des centrales syndicales de lutte de classe, relayées par les gouvernements successifs, l'assurance-maladie est peu à peu devenue un système parafiscal et redistributif, ce qui n'est évidemment pas sa vocation. Cette politique résulte d'une volonté délibérée : il s'agit d'alourdir les prélèvements sur l'outil de travail et les travailleurs, et de maintenir dans un état permanent de culpabilisation patients et praticiens. On ne veut pas que les Français aient la maîtrise de leur santé. Il s'agit là d'une vision bureaucratique et totalitaire de la société française ». Le FN considère que la gestion de notre système de santé est irresponsable, incontrôlée, opaque, technocratique... Il décrit la Couverture maladie universelle (CMU) comme « un petit chef-d'œuvre d'escroquerie, puisqu'elle exclut de son bénéfice des catégories particulièrement fragiles de Français et sert de « pompe aspirante » à l'immigration ». Pour le FN, « toutes les dérives actuelles débouchent logiquement sur le mépris de la vie et de la mort des personnes (sang contaminé, vache folle, avortement, offensive en faveur de l'euthanasie (véritable « holocauste climatisé »)... ».

Les principes : Aux yeux du FN, « l'art médical doit être au service de la santé, dans le respect intégral de la vie humaine, de son début (reconnaissance juridique de l'embryon) à sa fin (condamnation de l'euthanasie) ». Il considère que « si le caractère obligatoire de l'assurance-maladie n'est pas discutable, les Français doivent avoir le libre-choix de l'organisme qui le propose ». « En ce qui concerne la médecine de ville, la liberté d'installation des praticiens de santé doit demeurer la règle, les patients ayant, pour leur part, libre accès au praticien de leur choix (avec paiement direct à l'acte) ». Enfin, la règle de la préférence nationale sera appliquée à l'hôpital... comme partout ailleurs.

Les principales propositions :

- la branche maladie-accidents du travail sera définitivement séparée des branches chômage et vieillesse.
- le régime général et les autres régimes ou caisses particuliers seront fusionnés.
- l'obligation juridique d'assurance-maladie sera conservée mais le libre-choix de l'organisme d'assurance instauré pour les risques les moins graves (un organisme, sous tutelle de l'Etat, prendra en charge le « gros risque », le « petit risque » sera pris en charge et géré, soit par la sécurité sociale actuelle, soit par des organismes mutualistes ou d'assurance privée).
- le financement du « gros risque » se fera, comme actuellement, par un prélèvement à la source, mais dont le taux sera fortement diminué et compensé par une TVA sociale. L'assuré social choisira la formule qui lui convient pour financer le « petit risque »
- une caisse d'assurance-maladie spécifique sera créée pour les ressortissants étrangers.
- la nomenclature des actes médicaux sera supprimée pour faire place à une facturation tenant compte du temps passé et de la compétence du praticien.
- la gestion de l'hospitalisation publique ou privée sera de la pleine et entière responsabilité de l'hôpital, sous réserve d'une obligation d'équilibre de ses comptes. La notion d'enveloppe globale sera supprimée ainsi que les sanctions financières, quotas et pénalités existants dans le cadre de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. La carte sanitaire sera supprimée.
- la préférence nationale sera appliquée dans l'attribution des diplômes médicaux, le recrutement hospitalier et le droit d'établissement.
- les tarifs des soins des chirurgiens-dentistes et des prothèses seront revalorisés et leur « tarif d'autorité » supprimé.
- la liberté de fixation des prix des médicaments sera rétablie et encouragée (afin de permettre l'investissement dans la recherche de molécules nouvelles).
- toute légalisation de l'euthanasie sera exclue.
- l'accent sera mis, dans le cadre de thérapies génétiques, sur la recherche et l'utilisation des cellules souches chez l'adulte (clonage).
- etc.

F. LIBERTE

Cette sixième, et ultime, section du programme du Front national comprend deux parties consacrées à la liberté de la culture et à la liberté des citoyens. Celle consacrée à la culture concrétise une vision idéologique nauséabonde qui ne peut que faire frémir. Quant à celle consacrée à la liberté du citoyen, elle n'a d'autre vocation que de dénoncer les attaques, les diffamations, les discriminations... dont seraient victimes quotidiennement les responsables, les adhérents et les électeurs du FN.

F1. Liberté de la culture

Le constat : Pour le FN, « dans le carré diabolique de la destruction de la France menée par les politiciens de l'Établissement, après l'extinction biologique (la dénatalité française), la submersion migratoire (l'immigration de peuplement), la disparition de la Nation (l'euromondialisation), le quatrième côté est celui du génocide culturel ». Le FN dénonce à cette occasion le glissement du terme « civilisation » (« la civilisation fait du Beau, l'étalon de toute production de l'esprit et de la main. Elle sublime la liberté du créateur) à celui de « culture » (« la culture sacralise la laideur ou le non-sens, voire le régressif ou le sordide. Elle impose à l'artiste l'uniformité totalitaire »). A l'exemple des démocraties populaires, la France est accusée de vivre aujourd'hui sous « un art officiel ».

Les principes : Aux yeux du FN, « la France est riche d'une civilisation exceptionnelle qui a mêlé, pour le meilleur, la Nature et la Grâce ». Il suffit donc en matière de politique culturelle d'être fidèle à cet héritage et d'axer celle-ci « sur le Beau, le Bien, le Vrai ». Pour cela, il faut résister « au conditionnement marxiste, à la domination des puissances de l'argent, à l'impérialisme culturel cosmopolite ». « Contrairement à ce que prétend l'idéologie culturelle contemporaine, l'artiste a besoin d'un modèle, il doit obéir à des règles qui, en s'imposant à lui, le contraignent à se dépasser. Il arrive certes que l'artiste rompe avec un passé immédiat, mais c'est alors pour retrouver un passé plus lointain. Toute belle œuvre d'art, implicitement ou confusément, recherche le Souverain Beau ». « L'art véhicule des valeurs spirituelles et morales comme normes esthétiques : un peuple qui se les verrait imposer par des lobbies ou des forces étrangères perdrait jusqu'au droit à l'existence. Le rôle du Politique sera donc de faire respecter et de conforter l'identité culturelle de la Nation ».

Les principales propositions :

- les subventions publiques seront accordées aux créations artistiques « qui respectent notre identité nationale comme les valeurs de notre civilisation ».
- les collectivités publiques encourageront spectacles, fêtes et reconstitutions historiques et l'ouverture de conservatoire, de musées et de circuits touristiques. Les « grandes heures de notre histoire » feront l'objet de célébrations nationales.
- une législation fiscale favorable (impôt foncier, droits de succession, TVA réduite sur travaux...) sera mise en place en faveur des possesseurs de patrimoine culturel privé.
- un « Conseil de défense de la langue française » sera créé pour « s'opposer au jargon et au franglais qui envahissent notre langue et les sanctions pour atteinte délibérée à la langue française seront renforcés ».
- la méthode globale d'apprentissage de la lecture sera rejetée au profit de la méthode syllabique.
- une politique de renouveau théâtral sera mise en œuvre et les subventions seront accordées avec une contrepartie : monter et jouer des spectacles disposant d'un public.
- le régime fiscal des fondations sera réformé et le mécénat privé favorisé fiscalement.
- l'apprentissage du chant choral, de la musique instrumentale et de la danse, sera encouragé à partir du plus jeune âge ; une place sur la scène lyrique sera faite à l'opérette ; rap et techno (« qui ne sont pas des expressions musicales ») seront privés de tout soutien public.
- les cahiers des charges dans les média audiovisuels imposeront le recours aux créateurs français et à des œuvres écrites en français. La promotion de la chanson, de la musique, de la littérature et, d'une façon générale, de la culture française constituera la priorité de l'audiovisuel public.
- etc.

F2. Liberté des citoyens

Le constat : Pour le FN, le combat qu'il mène « est un combat pour la France et les Français d'abord ». A ce titre, défendre les droits du Front national... c'est lutter pour le rétablissement de ceux-ci au bénéfice de l'ensemble du peuple français (CQFD). Aussi, dénonce-t-il des violations permanentes des droits des citoyens français dans notre pays... au nom des innombrables « persécutions » qui toucheraient les responsables, adhérents et électeurs du FN. Ce parti serait, « à l'instar de la glaciation stalinienne, la cible d'une guerre, de la part d'un Etablissement unanime, qui a pour but de le mettre au ban de la société ». Le FN s'estime victime de « raxisme », à travers une diffamation d'état et des procès en sorcellerie qui cherchent à le faire passer pour un parti raciste, antisémite, xénophobe... alors même qu'il considère être « simplement porteur d'un héritage ressenti par chaque Français au plus profond de lui-même ». Pour lui, « la seule, la vraie philosophie » qui fonde le combat de la droite nationale, populaire et sociale qu'il entend incarner, tient dans une intervention faite par JM Le Pen devant la cathédrale de Reims en 1992 : « Nous jurons de défendre les libertés, l'indépendance, l'identité du peuple français, sa culture, sa langue et sa civilisation humaniste et chrétienne ».

Les principes : Aux yeux du FN, « il n'y a pas de libertés dans un pays où l'Etat est dominé par une oligarchie ». Dès lors « notre attachement aux libertés et notre volonté de les garantir contre les empiètements d'un Etat devenu hostile à la Nation, nous conduisent à faire des propositions pour reconquérir celles-ci ». En cette occasion, le FN assure de son attachement à l'ensemble des libertés publiques proclamées dans les grands textes institutionnels et de sa volonté de garantir, entre autres, la liberté de la presse (« de toute la presse, y compris nationale »), le rétablissement de la liberté d'opinion, d'expression, de manifestation et de réunion pour tous les citoyens (« à condition de respecter l'ordre et la morale publics et les intérêts de la France »)...

Les principales propositions :

- les lois Pleven, Chalandon et Gayssot, « qui, sous couvert de lutter contre un racisme inexistant en France, s'attaquent en réalité au droit des Français à rester maîtres chez eux », seront abrogées.
- une juridiction des médias sera créée et pourra être saisie par tout citoyen.
- le scrutin proportionnel sera adopté pour les élections législatives et locales.
- les crédits destinés au financement des partis politiques seront répartis conformément au nombre de voix obtenues par chaque formation aux élections générales (« ce principe adopté, il n'y aura pas lieu de l'assortir de dispositions bureaucratiques tatillonnes permettant au pouvoir en place de contrôler les formations politiques d'opposition »).
- le monopole de candidature au premier tour des élections professionnelles sera supprimé. Tout salarié ou tout professionnel français aura la possibilité de briguer le suffrage de ses pairs dans les élections de métier et les instances d'entreprise.
- « la liberté du travail sera rétablie par l'interdiction pénale des piquets de grève et l'exigence d'un vote personnel à bulletin secret, préalable à tout mouvement de grève. La grève et un droit, le travail aussi ».
- « le principe de la grève dans les services publics sera maintenu, mais il sera assorti d'une obligation minimale de fonctionnement, égale à la moitié des services offerts en situation normale.
- les organisateurs de grèves surprises en violation des préavis feront l'objet de sanctions disciplinaires allant jusqu'à la révocation ».
- « leur impartialité sera rendue aux services publics » et le droit consacrera « l'action populaire » qui permettra d'ester en justice pour la défense des droits d'un groupe de personnes (« depuis des années, les services publics sont détournées de leur finalité – servir le public – et les agents de ces services, souvent contre leur gré, utilisés à des fins politiciennes. C'est là une pratique de république bananière qui fit classer la France parmi les pays les plus corrompus du monde »).
- etc.

**93 Bis rue de Montreuil
75011 Paris**

**Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14**

Email : contact@solidaires.org

Annexe : les 300 propositions du programme du Front national

A1. LA FAMILLE ACCUEILLIR LA VIE

LA PRÉFÉRENCE FAMILIAL PROTÉGER ET ACCUEILLIR LA VIE

1. Inscrire le droit à la vie dans la Constitution
2. Abroger les lois sur l'avortement
3. Permettre l'adoption prénatale

RELANCER LA NATALITÉ FRANÇAISE SUR VINGT ANS

4. Créer le Revenu parental d'éducation
5. Donner un statut à la mère de famille
6. Créer le prêt familial au logement

REDONNER AUX PARENTS TOUTE LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

7. Instituer le chèque scolaire
8. Remettre le mariage à l'honneur

DÉVELOPPER LES MOYENS D'EXISTENCE DES FAMILLES

9. Revaloriser les allocations familiales
10. Mettre en place une fiscalité favorable à la famille

PROMOUVOIR LE MODÈLE FAMILIAL

11. Faciliter l'adoption des enfants français abandonnés
12. Abroger le PACS
13. Défendre les enfants contre la violence et la pornographie
14. Instaurer le suffrage universel intégral

A2. L'IMMIGRATION INVERSER LE COURANT

RENVERSER LE COURANT INVERSER LES FLUX MIGRATOIRES

1. Mettre fin à toute immigration
2. Abroger le regroupement familial en France
3. Ramener le droit d'asile à sa vocation initiale
4. Lutter contre le faux tourisme
5. Procéder à l'expulsion effective des immigrés clandestins

REFONDER LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

6. Réaffirmer le droit de la filiation
7. Interdire la double nationalité
8. Fonder la naturalisation sur l'assimilation
9. Instaurer une période probatoire

APPLIQUER LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

11. Accorder la priorité d'emploi aux Français
12. Assurer aux nationaux la priorité d'accès aux logements sociaux
13. Réserver les allocations familiales aux familles françaises
14. Réserver aux Français les aides sociales

PROTÉGER L'IDENTITÉ NATIONALE

15. Rester maîtres de nos frontières
16. Supprimer les cartes de séjour de dix ans tacitement reconductibles
17. Interdire toute subversion sous couvert d'islamisme
18. Démanteler les ghettos ethniques
19. Contrôler les associations étrangères
20. Expulser les condamnés étrangers à l'expiration de leur peine

ORGANISER LE CO-DÉVELOPPEMENT NÉGOCIÉ

21. Organiser par voie diplomatique les mouvements de population
22. Créer une contribution patronale d'aide au retour des immigrés
23. Instituer une épargne-retour

A3. L'ENSEIGNEMENT

DÉVELOPPER LES INTELLIGENCES

RÉTABLIR LA LIBERTÉ SCOLAIRE

1. Redonner aux parents le choix de l'école
2. Instituer le chèque scolaire
3. Libérer l'école de l'idéologie
4. Démanteler la bureaucratie scolaire
5. Supprimer l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP)
6. Respecter les rythmes de développement de l'enfant
7. Donner leur autonomie aux établissements scolaires publics

PROMOUVOIR LE SAVOIR ET LE MÉRITE

8. Transmettre les savoirs de base : langue française, calcul, histoire
9. Promouvoir l'émulation et honorer le mérite
10. Contrôler et sanctionner la qualité de l'enseignement
11. Améliorer la compétence des maîtres et professeurs
12. Revaloriser la fonction des maîtres et professeurs
13. Rétablir les cours de morale et d'instruction civique

TRANSMETTRE L'HÉRITAGE NATIONAL

14. Réhabiliter les enseignements qui confortent l'identité nationale
 15. Libérer l'école de l'immigration
 16. Assurer la discipline et la sécurité dans les établissements scolaires
 17. Développer les enseignements qui initient au Beau
 18. Aménager les rythmes scolaires et développer le sport scolaire
- ##### **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : VISER L'EXCELLENCE**
19. Rendre les universités réellement indépendantes
 20. Donner aux grandes écoles et instituts les moyens de leur rayonnement
 21. Favoriser la recherche scientifique

A4. L'ENVIRONNEMENT

PROTÉGER LE MONDE VIVANT

L'ENVIRONNEMENT, ENJEU NATIONAL

1. Refuser toute supranationalité
2. Instaurer des coopérations bilatérales efficaces
3. Faire évoluer les lois et la fiscalité pour mieux protéger l'environnement
4. Favoriser les investissements utiles à l'environnement
5. Appliquer rationnellement le principe de prudence
6. Développer des recherches innovantes indépendantes des lobbies
7. Informer complètement et objectivement les Français
8. Utiliser le référendum local
9. Organiser les contre-pouvoirs écologiques
10. Contrôler réellement l'application des normes environnementales
11. Rendre les pollueurs économiquement et pénalement responsables
12. Sensibiliser et montrer l'exemple

VEILLER A L'HARMONIE DU TERRITOIRE

13. Lancer une grande politique de la ruralité
14. Privilégier les villes moyennes, les pays historiques et les terroirs
15. Réhabiliter les zones urbaines
16. Promouvoir architecture à taille humaine et habitat de tradition
17. Reconquérir les paysages
18. Sauvegarder nos vallées
19. Protéger nos littoraux et nos cours d'eau
20. Renforcer la lutte contre les incendies de forêt

PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA FLORE

21. Préserver la biodiversité
22. Agir contre la souffrance des animaux
23. Limiter et maîtriser la vivisection

L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA VIE

24. Promouvoir agriculture biologique et produits de terroirs
25. Encourager les modes de transport peu polluants
26. Faciliter l'accès aux transports en commun
27. Organiser le recyclage des déchets
28. Doter le pays d'un programme complet de gestion de l'eau

B1. POLITIQUE ETRANGERE

SAUVEGARDER NOS INTERETS NATIONAUX

ASSURER L'INDEPENDANCE DE LA FRANCE

1. Refuser le prétendu Nouvel Ordre Mondial
2. Assainir les relations économiques internationales
3. Défendre l'idée nationale dans le monde
4. Faire le bilan des crimes du communisme
5. Rééquilibrer les relations France-États-Unis
6. Se retirer de l'OTAN et de l'UEO
7. Renforcer les atouts de notre pays

ORGANISER LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE

8. Promouvoir la francité et développer la francophonie
9. Renouer avec les racines européennes de l'Amérique du sud
10. Affirmer notre présence dans l'océan Pacifique
11. Réimplanter la France en Asie

PROMOUVOIR LA PAIX ET LES COOPERATIONS BILATERALES

12. Appuyer la paix dans les Balkans
13. Proposer notre médiation au Proche-Orient
14. Restaurer l'indépendance du Liban
15. Mettre fin à l'embargo irakien
16. Normaliser les relations avec l'Algérie
17. Mettre en place une grande politique franco-africaine

B2. EUROPE

RÉTABLIR LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE

CHOISIR L'INDEPENDANCE

1. Sortir la France de l'Union européenne
2. Retrouver les attributs de la souveraineté
3. Abroger le droit de vote des ressortissants étrangers communautaires

DÉFENDRE NOS INTERETS NATIONAUX

4. Rétablir l'indépendance militaire de la France
5. Ne plus reconnaître la notion de citoyenneté de l'Union européenne

FAIRE DE LA FRANCE UNE PUISSANCE EUROPÉENNE DE PREMIER PLAN

6. Rétablir des politiques nationales de contrôle des frontières
7. Développer les légitimes coopérations entre États-nations européens
8. Faire de nouveau de la France un modèle pour les nations

B3. INSTITUTIONS

RESTAURER L'ÉTAT

REFAIRE DE L'ÉTAT L'ARBITRE DE LA SOUVERAINETÉ ET DE LA JUSTICE

1. Inscrire la préférence nationale dans la Constitution
 2. Rétablir la primauté du droit français sur le droit dérivé européen
 3. Étendre le champ d'application du référendum
 4. Créer le référendum d'initiative populaire
 5. Préciser le rôle du Conseil constitutionnel
 6. L'homme d'État doit diriger... l'État
 7. Mettre en œuvre la vraie décentralisation
 8. Rétablir la durée du mandat présidentiel à sept ans
 9. Assurer la juste et définitive indemnisation des rapatriés
 10. Intégrer la mémoire d'outre-mer dans la mémoire nationale
- #### LIBÉRER LES FRANÇAIS DE TOUTES LES OLIGARCHIES
11. Traquer la corruption et châtier les corrompus
 12. Mettre fin au financement public des groupes de pression
 13. Supprimer l'E.N.A.
 14. Déchoir tout élu refusant de révéler son appartenance à une organisation secrète
- #### RENDRE LES FRANÇAIS PROPRIÉTAIRES DE LEURS LIBERTÉS
15. Recentrer l'État sur ses compétences régaliennes
 16. Clarifier les procédures de passation des marchés publics
 17. Remettre la Fonction publique au service du Bien commun

B4. MER ET OUTRE-MER

RAYONNER DANS LE MONDE

DÉFENDRE LE DOMAINE MARITIME FRANÇAIS

1. Donner à la Marine nationale une forte capacité d'intervention
2. Créer un corps de garde-côtes et renforcer la protection de nos côtes
3. Lancer un grand plan de développement maritime et portuaire
4. Doter la France d'une flotte autonome de pétroliers
5. Promouvoir la pêche

ARRIMER L'OUTRE-MER A LA FRANCE

6. Réaffirmer la souveraineté et la sûreté dans l'outre-mer français
7. Donner un cadre institutionnel stable à l'outre-mer français
8. Appliquer la préférence française outre-mer
9. Relancer l'économie de l'outre-mer français
10. Assurer la continuité territoriale des régions françaises d'outre-mer

C1. JUSTICE ET POLICE

RETABLIR LE DROIT ET L'ORDRE

ASSURER LA PRÉVENTION DU CRIME ET DE LA DÉLINQUANCE

1. Conforter la famille comme lieu d'éducation
2. Refaire de l'école un instrument d'apprentissage des disciplines sociales
3. Organiser l'inversion des flux migratoires
4. Expulser les délinquants et criminels étrangers

RENFORCER LA JUSTICE POUR MIEUX RÉPRIMER LE CRIME

5. Renforcer les moyens du pouvoir judiciaire
6. Revaloriser le statut des juges
7. Bannir la politisation de la magistrature
8. Organiser une coopération étroite entre la police et la justice
9. Rétablir la justice de paix
10. Supprimer l'École nationale de la magistrature

ASSURER LA SANCTION RÉELLE DES CRIMES ET DES DÉLITS

11. Réhabiliter la notion de peine prompte, certaine et incompressible
12. Réduire les délais des procédures de justice
13. Réduire l'écart entre le maximum et le minimum de la peine
14. Rétablir la peine de mort pour les crimes les plus graves
15. Rééchelonner la hiérarchie des peines
16. Faire appliquer les décisions de justice
17. Sanctionner les manifestations publiques d'incitation à la débauche et à la violence
18. Soumettre les membres de l'Exécutif aux juridictions de droit commun

REFAIRE DE LA PRISON UN LIEU DE PUNITION ET D'ÉDUCATION

19. Dégager des places de prison et construire 13.000 nouvelles places
 20. Rétablir les quartiers de haute sécurité
 21. Séparer les différentes catégories de détenus
 22. Revaloriser le statut social et professionnel des gardiens de prison
- #### **FONDER LA RÉPRESSION SUR LA "TOLÉRANCE ZERO"**
23. Unifier et renforcer les services de police
 24. Améliorer la rémunération des policiers et des gendarmes

C2. DEFENSE

PROTEGER NOTRE PATRIE

REBÂTIR UNE DÉFENSE NATIONALE INDÉPENDANTE

1. Assurer l'indépendance militaire de la France
2. Développer l'esprit de défense chez les Français
3. Redonner à nos armées la considération qui leur est due
4. Adapter le budget des armées aux impératifs de la sécurité du Pays
5. Reconnaître moralement et matériellement toutes les "générations du feu"

ORGANISER LA DÉFENSE INTÉRIEURE DU TERRITOIRE

6. Constituer la Garde nationale
7. Rendre à la gendarmerie ses missions de sécurité publique
8. Créer un organisme de défense des frontières et de lutte contre les organisations criminelles internationales
9. Organiser une véritable Défense civile
10. Redonner un niveau réellement opérationnel aux forces de réserve
11. Soutenir l'industrie d'armement nationale

DÉVELOPPER UNE FORTE CAPACITÉ D'INTERVENTION EXTÉRIEURE

12. Maintenir en permanence deux groupes aéronavals à la mer
13. Adapter nos armes nucléaires à la nouvelle donne stratégique
14. Doter nos forces de moyens aériens de projection à longue distance
15. Créer une force terrestre d'intervention solide et très entraînée
16. Améliorer la surveillance par satellites-radar
17. Accroître les moyens opérationnels de nos forces aériennes
18. Développer les moyens de renseignement et l'intelligence économique

D1. ECONOMIE (ET COMMERCE)

PRODUIRE FRANÇAIS

REVENIR À UN PROTECTIONNISME RAISONNÉ

1. Faire entendre la voix des nations dans les relations économiques extérieures
2. Assurer le filtrage des flux commerciaux
3. Reconquérir le marché intérieur
4. Aider nos entreprises sur les marchés extérieurs

RÉVISER LES MODÈLES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

5. Repenser les mécanismes d'aide économique aux pays du tiers-monde
6. Alléger la charge de l'immigration
7. Construire une grande politique franco-africaine

FAIRE RECULER L'ÉTATISME POUR RESTAURER L'ÉTAT-ARBITRE

8. Lancer et mettre en œuvre la réforme structurelle des prélèvements obligatoires
9. Réduire les dépenses publiques et sociales de 75 milliards de F. par an sur 10 ans
10. Recentrer l'État sur ses missions régaliennes
11. Désétatiser la société française
12. Rendre la protection sociale aux professions et aux métiers
13. Affecter les disponibilités budgétaires aux priorités nationales de gouvernement
14. Conforter la stabilité du Franc

D2. FISCALITE

FAIRE CESSER LES SPOLIATIONS

RENDRE AUX FRANÇAIS LEURS LIBERTÉS FISCALES

1. Inscrire dans la Constitution le taux maximal des prélèvements obligatoires
2. Instaurer le référendum et la démocratie directe fiscaux

LIBÉRER LE TRAVAIL ET LE PATRIMOINE FAMILIAL DES TAXATIONS INDUES

3. Supprimer progressivement l'impôt sur le revenu
4. Supprimer les droits de succession au sein de la famille
5. Détaxer l'épargne populaire
6. Supprimer progressivement la CSG et la CRDS
7. Instaurer un quotient familial pour les cotisations sociales de prévoyance

DIMINUER LA FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE ET LES TAXES LOCALES

8. Réduire l'impôt sur les bénéfices des PME-PMI
9. Mettre en place un impôt sur les mouvements spéculatifs de capitaux
10. Simplifier et réduire la fiscalité locale

D3. ENTREPRISE

LIBÉRER L'INITIATIVE

CONSTITUER UN TISSU D'ENTREPRISES PATRIMONIALES FRANÇAISES

1. Instituer la Société de personnes à qualification reconnue (SPQR)
2. Définir la Société de personnes à qualification reconnue (SPQR)
3. Donner à la Société de personnes à qualification reconnue (SPQR) des droits étendus
4. Imposer à la Société de personnes à qualification reconnue (SPQR) des obligations spécifiques

FAVORISER L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES ENTREPRISES FRANÇAISES

5. Lancer et mettre en œuvre la réforme fiscale
6. Orienter l'épargne en direction des petites et moyennes entreprises
7. Développer le crédit-acheteur
8. Réformer les procédures en cas de difficultés de l'entreprise

ARMER LES ENTREPRISES FRANÇAISES POUR LA BATAILLE ÉCONOMIQUE

9. Codifier les relations entre petites et grandes entreprises
10. Organiser la protection internationale de nos entreprises
11. Développer la concurrence interne en refusant les abus de position dominante
12. Mettre fin à l'extension de la grande distribution
13. Assainir la publicité

D4. AGRICULTURE

DÉVELOPPER LA RURALITÉ

RESTAURER UNE AGRICULTURE NATIONALE PROSPÈRE ET À TAILLE HUMAINE

1. Donner au revenu agricole son juste niveau par une politique de prix vrais
2. Développer la moyenne exploitation familiale et son autonomie économique
3. Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs
4. Instituer un moratoire des dettes
5. Créer un statut du pluriactif agricole
6. Supprimer les taxations indues qui frappent l'activité agricole
7. Mettre les retraites agricoles au même niveau que celles des autres Français

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA VIE

8. Limiter l'usage des engrais et des produits phytosanitaires
9. Développer l'élevage naturel des animaux de boucherie
10. Viser à une qualité croissante des produits agricoles et alimentaires
11. Mettre en place un moratoire pour les organismes génétiquement modifiés (OGM)
12. Supprimer les SAFER et mettre fin au remembrement agricole

DONNER AU PAYS SON INDÉPENDANCE AGRICOLE

13. Parvenir à l'auto-suffisance nationale agricole et alimentaire
14. Rendre aux paysans leurs libertés professionnelles et la maîtrise de l'enseignement agricole
15. Préserver les communes rurales et leur donner les moyens de se développer
16. Limiter la propriété foncière étrangère
17. Valoriser nos forêts

E1. EMPLOI

ÉRADIQUER LE CHOMAGE

PROTÉGER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

1. Instaurer la préférence nationale à l'emploi
2. Créer le revenu parental d'éducation
3. Aménager le temps de travail par branche et par entreprise, abroger la loi Aubry

DYNAMISER LES SECTEURS CRÉATEURS D'EMPLOIS

4. Privilégier les PME et les TPE pour la création d'emplois
5. Promouvoir les artisans et les commerçants
6. Lutter contre la contrefaçon internationale

RENDRE L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AUX ACTIVITÉS ET AUX ENTREPRISES

7. Confier la formation professionnelle aux métiers et aux professions
8. Instituer et étendre le "contrat professionnel d'activité"
9. Rapprocher les statuts du salarié et du travailleur indépendant
10. Créer des bureaux d'emploi par branches d'activités
11. Redéfinir et renforcer le rôle du Conseil économique et social

E2. SOCIAL

UNIR LES FRANÇAIS

REPLACER LE TRAVAIL AU CŒUR DE LA POLITIQUE SOCIALE

1. Instaurer le salaire direct
2. Réaffirmer la nécessité d'un salaire minimum décent et familial
3. Faire de la participation et de l'intéressement des outils de promotion sociale
4. Restaurer la libre représentation du travail
5. Faire émerger des organisations professionnelles puissantes et authentiquement paritaires

DÉVELOPPER LA PROPRIÉTÉ POPULAIRE

6. Réorienter la politique du logement familial en faveur des Français
7. Encourager l'épargne populaire
8. Restituer aux Français les actions des entreprises publiques

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RETRAITES DES FRANÇAIS

9. Instaurer la retraite de libre choix
10. Séparer les caisses de retraite des nationaux de celles des étrangers
11. Harmoniser et diversifier les régimes de retraite
12. Créer des régimes complémentaires de retraite de libre choix

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION DES FRANÇAIS DANS LEUR PAYS

13. Réserver les aides sociales aux seuls Français
14. Créer un service national de Fraternité française
15. Instituer une allocation de solidarité nationale personnalisée
16. Développer une politique de proximité et d'autonomie au profit des handicapés
17. Traiter et réinsérer les toxicomanes

E3. SANTE PRÉVENIR ET GUÉRIR

RENDRE AUX FRANÇAIS LEUR ASSURANCE-MALADIE

1. Refonder la gestion de l'assurance-maladie sur des bases contractuelles
2. Diversifier le financement de l'assurance-maladie
3. Redonner sa liberté au régime conventionnel de santé
4. Renforcer la prévention médicale et sanitaire

DOTER LA FRANCE D'UN SYSTÈME DE SANTÉ PERFORMANT

5. Viser à une formation de qualité de tous les personnels de santé
6. Conforter la médecine de ville et développer l'hospitalisation à domicile
7. Réorganiser l'hôpital et les services d'urgence
8. Encourager la recherche sur le médicament et l'activité pharmaceutique
9. Maîtriser les nouvelles pandémies et rétablir le contrôle sanitaire frontalier
10. Combattre la toxicomanie et refuser toute libéralisation de l'usage des drogues
11. Respecter les droits du malade

METTRE LA SCIENCE MÉDICALE AU SERVICE DE LA VIE

12. Développer le soutien à la recherche médicale publique et privée
13. Refuser toute légalisation de l'euthanasie
14. Donner à l'embryon humain le statut juridique de la personne
15. Faire réellement servir la génomique au progrès médical

F1. LIBERTE DE LA CULTURE ENRACINER L'AVENIR

SE LIBÉRER DU CONFORMISME TOTALITAIRE CULTUREL

1. Restaurer la liberté d'expression et de création
2. Refuser la colonisation culturelle
3. Valoriser le patrimoine national et les beaux-arts
4. Préserver les patrimoines culturels privés

PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE

5. Protéger la langue française dans notre pays
6. Promouvoir la langue française dans le monde
7. Remettre la langue française à l'honneur dans le monde scientifique
8. Encourager la lecture et le livre
9. Préserver les langues régionales authentiques dans le respect de la langue française
10. Rendre possible un nouveau printemps pour le théâtre français

LIBÉRER LA CRÉATION

11. Encourager le mécénat
12. Développer l'enseignement artistique
13. Assurer la promotion de toutes les bonnes musiques
14. Encourager un cinéma et un audiovisuel français de qualité
15. Redonner aux sports leur authenticité

F2. LIBERTE DES CITOYENS RECONQUÉRIR LES LIBERTÉS FRANÇAISES

1. Abroger toutes les lois liberticides
2. Instituer un droit démocratique à l'information équitable
3. Faire respecter la déontologie de l'information par les médias
4. Instaurer le scrutin proportionnel
5. Fonder clairement le financement public des partis sur la confiance des Français
6. Rétablir les libertés syndicales et professionnelles
7. Rendre leur impartialité aux services publics
8. Instaurer un service minimum de fonctionnement des services publics essentiels

**

*